

Sapin signe la mort du paradis fiscal suisse



Le ministre français des finances Mr Sapin & son homologue suisse Eveline Widmer-Schlumpf viennent de signer un accord pour faciliter la coopération relative aux avoirs non déclarés : sur 900 demandes d'informations adressées à l'administration suisse ,la moitié restée en souffrance devrait être satisfaite d'ici la fin de l'année.

C'est de Suisse que viennent 80% des dossiers reçus par la cellule de régularisation du ministère français des Finances.

Or jusqu'à présent, les critères restrictifs de la Suisse- nom ou adresse des personnes visées, en plus d'un numéro de compte, ou bien informations banque par banque, et non pour tout le pays , rendaient difficile le travail de l'administration française.

source : conférence de presse du ministre des finances